



Les enjeux et initiatives françaises concernant les raies et requins

CCEOS, focus group raies, Dublin

15-16 novembre 2016



Contexte

- Des Tac globaux en diminution : réduction de près de 50% du TAC « grande zone VIa, VIb, VIIa-c et VIIe-k» depuis 2009 (TAC 2009: 15748t ; TAC 2016:8032t);
- Non prise en compte de la dynamique des espèces pêchées au sein du TAC et proposition de la CE de réduire les TAC de 25% chaque année;
- Des TAC devenus limitant qui entraîne des rejets : potentielles « choke species » dans le cadre de la MOOD si pas d'exemption survie;
- Des avis scientifiques du CIEM qui s'améliorent avec des informations plus précises par espèces,
- Une proposition française d'une méthodologie de pondération des avis en fonction des captures par espèces au sein du TAC évaluée par le CSTEP (en avril 2015)

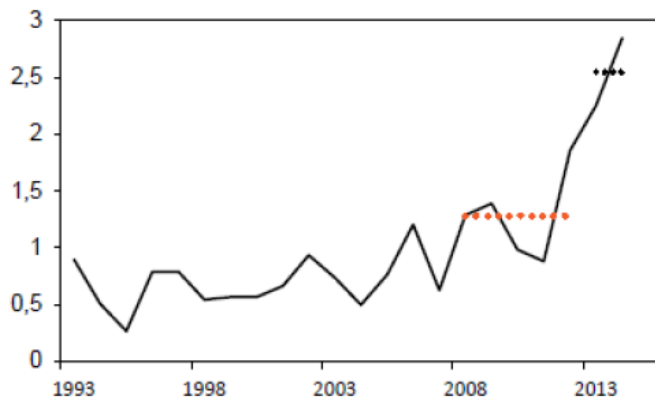
Contexte

- Exemple de la Manche Est

		2013	2014	2015	Pourcentage
RJC	Raja clavata	1136	1180	964	88%
RJH	Raja brachyura	92	89	79	7%
RJM	Raja montagui	36	36	19	2%
RJE	Raja microocellata	8	10	6	1%
RJU	Raja undulata	1	2	4	0%
RJA	Raja alba	13	7	3	1%
RJN	Leucoraja naevus	14	4	3	1%
SRX, SKA	Autres raies	10	4	3	0%
Total		1310	1332	1081	100%

Données Eurostat 2016

Stock size indicator



- Majorité des débarquements constitués d'une espèce dont l'abondance est en forte augmentation
- Consommation du quota rapide
- Demande d'application de l'article 3 du règlement CE 847/96 en 2014 (IV) et 2015 et 2016 (VIId)

Contexte



- La Raie brunette:

- Mise en place de l'interdiction de pêche non justifiée en 2009,
- Mise en place d'études par les pêcheurs,
- Réouverture de la pêche en 2015 mais avec un niveau de quota accessoire très faible et des contraintes très importantes (20kg puis 40kg par marée),

=> Mise en place d'une autorisation de pêche scientifique et suivi d'un protocole d'autoéchantillonnage par les pêcheurs en 2015 et 2016 pour collecter des données complémentaires ,

En 2015: 52 navires, 456 OP saisies, 4972 raies mesurées et sexées

En 2016: 50 navires, 4466 opération des pêche saisies

- ⇒ En 2016, ouverture de la pêche au mois d'avril: malgré toutes les restrictions, consommation du quota en Manche en 1 mois et demi
- ⇒ Les pêcheurs continuent de remplir les fiches pour renseigner les rejets

Les engagements des professionnels

- Améliorer les données de captures:
 - Mise en place d'une guide d'identification des espèces en 2010

- En collaboration avec les représentants professionnels,
- Distribution à tous les pêcheurs



Raie fleurie

Leucoraja naevus

Code FAO : RJN
Code IFREMER : 3814

Manche : *raie-ochel, raie japonaise*
Atlantique : *raie-ocobou, raie-ocall-pierre*
Méditerranée : *maralot, tassa atellina*
Nom anglais : *cuckoo ray*
Nom espagnol : *raya acutigama*

Taille max.
71 cm

Distribution
- Entre 20 et 500 m de profondeur, principalement entre 100 et 200 m.
- En Atlantique : de la Norvège au Maroc et en Méditerranée.

Pêche
2100 t en 2008.

CARACTÈRES DISTINCTIFS

- **Corps subcirculaire**, bords antérieurs sinueux, extrémités des ailes largement arrondies.
- **Museau court et obtus**, extrémité peu marquée.
- Dos presque entièrement couvert de petites épines, centre des ailes souvent lisse chez les adultes.
- En général un arc de 9-13 épines autour des yeux.
- **Un triangle d'épines sur la nuque et les épaules.**
- **Deux rangées parallèles d'épines sur le dos et la queue** ; parfois des rangées latérales d'épines plus petites.
- **Couleur** : dos ocre brun, avec des lignes plus foncées plus ou moins nettes, et un **grand oeil rond caractéristique au centre de chaque aile**, formé de vermiculations et de taches jaunâtres sur fond noir. Face ventrale blanche bordée de sombre.



Les engagements des professionnels

- **Améliorer les connaissances sur la survie par le biais de projets scientifiques:**
 - **Projet Ensure (Evaluer la survie des espèces) (2014-2017), porté par l'Ifremer et financé par FFP**
 - 2 zones d'expérimentation: Golfe de Gascogne et Manche Est
 - Expérimentations sur chalutiers et fileyeurs
 - Parmi les espèces étudiées et identifiées comme ayant un bon potentiel de survie : les raies
 - Méthodologie: marquage et méthode RAMP
 - Proposition de méthodes de travail à bord pour améliorer la survie des espèces

Récompense et Tirage au sort*

Marquage pour une meilleure connaissance de la survie des rejets de pêche

En vue de l'application de la nouvelle politique commune des pêches (PCP), de l'obligation de débarquement et d'une éventuelle exemption pour les espèces à fort taux de survie, l'Ifremer a lancé en 2014 un projet d'évaluation de la survie des rejets de pêche (projet ENSURE).



Plusieurs espèces présentant un potentiel de survie ont été marquées.

Vous avez trouvé un poisson ou une langoustine marqué ?

- Noter la date et le secteur de capture
- Contacter l'Ifremer au numéro de téléphone indiqué sur la marque : **02.97.87.38.00**
- Conserver la marque et faite la parvenir à l'IFREMER ou au comité des pêches le plus proche.

* Un cadeau par retour de marque et 5 bons d'achat de 100€ par tirage au sort.

IFREMER
8 rue François Touleac
56 100 LORIENT
ensure@ifremer.fr

FRANCE FILIERE PECHE
IFREMER
IFREMER

Les propositions

- **TAC global : augmentation des TAC globaux VIId et « grande zone » pour prendre en compte la dynamique positive des stocks de raies**

Avec en Manche Est: mise au niveau des recommandations chiffrées du CIEM
Les pêcheurs français sont prêts à consommer 90% du TAC par la raie bouclée en échange d'une augmentation significative du TAC.

	2013	2014	2015	Pourcentage 2015	Avis CIEM chiffré 2015/2016
Raies divers	450,8	374,1	290,8	11,58%	
Raie blanche	13,2	9,2	3,1	0,12%	
Pocheteaux	1	0,3	1,4	0,06%	
Raie bouclée 3,4,7d	1868,2	1905,3	1631,3	64,94%	2110
Raie mêlée VIId	7,9	10,6	6	0,24%	36
Raie lisse 4aVI	0	0,1	0,4	0,02%	6
Raie lisse 4c7d	293,3	181,4	191,3	7,61%	162
Raie douce 3,4,7d	283,9	209,4	219,6	8,74%	292
Raie fleurie 3,4	124,3	152,6	164,1	6,53%	128
Raie fleurie 6,7, 8 abd	0	0	0,1	0,00%	
Raie brunette VIId,e	0,9	2	4,1	0,16%	
	3043,5	2845	2512,2		2734
TAC 2015			2101		
TAC 2016			2326		15%

Données WGEF 2016

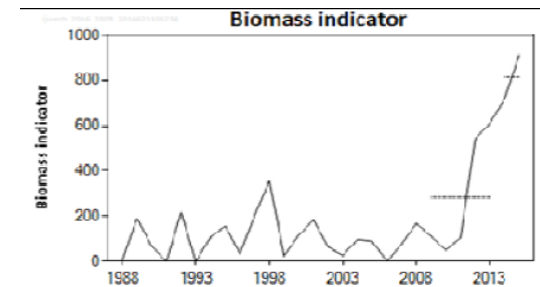
- **Proposition de mise en place d'une taille minimale pour ne plus débarquer les individus de calibre 4**

Les propositions

- Pour la raie brunette

- Abondance en augmentation +187% dans l'avis 2016,
- Rejets annuels de raie brunette en Manche pour l'ensemble des métiers de la flotille française estimés dans l'avis du CIEM 2014 à 1778 tonnes en 2013 avec des niveaux similaires en 2011 et 2012 (estimations réalisées à partir des données Obsmer),
- Les ventes en criée par la flotille bas normande uniquement avant 2009 ont été estimées à 270 tonnes sachant qu'une partie des ventes des fileyeurs et des palangriers étaient réalisées hors criée ,
- L'avis du CSTEP préconisait en février 2015 un TAC de 300 tonnes (à fixer par précaution à 100t la 1er année mais à réviser selon l'état du stock)

=> Demande d'une revalorisation du TAC de raie brunette en Manche



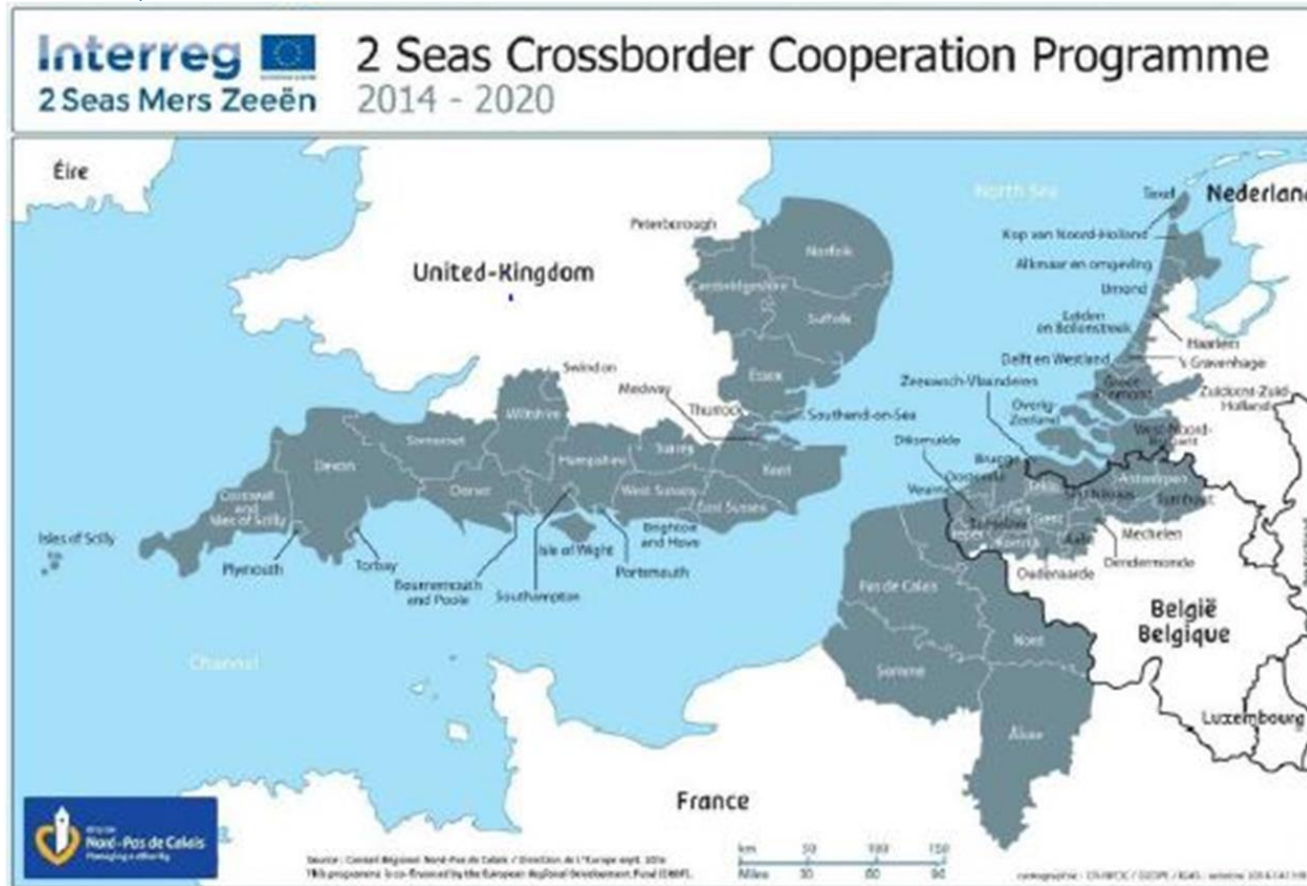
- Le Projet SUMARiS – INTERREG 2 Mers

Pré-projet déposé le 28 octobre 2016

Regroupant 10 partenaires de 4 Etats Membres :

- Angleterre
- Pays-Bas
- Belgique
- France

Le programme INTERREG 2 Mers 2014-2020



Axe 4 :

« Economie efficace dans l'utilisation des ressources »

4.1 : Augmenter l'adoption de nouvelles solutions pour une utilisation plus efficace des ressources et des matériaux naturels

(budget : 43,6 Millions €)

Les partenaires du Projet

Angleterre :

- 2 Organisations Professionnelles (SWFPO : James PORTUS / IFCA : Will WRIGHT)
- *Un institut de recherche (CEFAS – Jim ELLIS) – Partenaire Observateur*

Pays-Bas :

- 1 structure regroupant plusieurs OP (VisNEd : Jurgen BASTLEER)
- *Un institut de recherche (IMARES : Jan JAAP POOS) – en prestataire uniquement*

Belgique:

- 1 OP (Rederscentrale : Sander MEYNS, Emiel BROUCKAERT)
- Un institut de recherche (ILVO : ELS TORREELE)

France :

- 1 OP (FROM Nord : Thierry MISSONNIER, François HENNUYER, Manon JOGUET)
- 1 Pôle de Compétitivité (AQUIMER : Anna PINEAU)
- 1 institut de recherche (IFREMER : Paul MARCHAL, Marie SAVINA)
- 1 centre marin (Nausicaa : Stéphane HENARD)

Les Objectifs

Objectif général :

Mise en place d'une stratégie de gestion transfrontalière spécifique aux différentes espèces de raies et pocheteaux dans la zone des 2 Mers

Via :

- La mise en place d'un cadre de coopération durable des organisations professionnelles au regard d'une gestion commune des raies et pocheteaux
- Démontrer et adopter une gestion des stocks de raies et pocheteaux basée sur une approche scientifique

Les moyens

Les partenaires du projet SUMARiS tenteront d'atteindre ces objectifs grâce à l'élaboration de différents outils et méthodes :

- Une **base de données** partagée sur les différents stocks de raies
- Un (nouveau) **guide** adapté aux espèces présentes dans la zone permettant une meilleure identification et manipulation des individus pêchés
- Un **module de formation** dispensé aux professionnels sur l'identification et la bonne manipulation des captures
- Des **tests de survie** et un rapport final concernant le taux de survie des différentes espèces
- A terme : **une stratégie commune et transfrontalière** pour la gestion de la pêcherie des raies et des pocheteaux dans la zone des 2 Mers.

Le calendrier

- **28 octobre 2016 : dépôt de la concept Note**
- *Novembre 2016 – Janvier 2017 : Evaluation des concept Note*
- **01 février 2017 : réception des avis sur la CN**
- **2 mai 2017 dépôt du projet complet**
- *Mai-juin 2017 : Evaluation des projets*
- **Juillet 2017 : approbation ou refus du projet**
- *Été 2017 : Lancement des premiers WP en cas d'acceptation*